



**Pensions RATP : + 0,4 %  
au 1<sup>er</sup> avril 2009**

- Le régime général aura 1 %,
- Les régimes complémentaires 1,30 %.

Cher(e)s camarades,

Voilà brièvement résumées les augmentations que le gouvernement a décidées.

**UNE HONTE**

Toutes les entreprises qui ont subi la réforme des régimes spéciaux 2007, qui viennent de rentrer dans le système du régime général ont eu droit au même traitement.

C'est pourquoi pour nous retraités de la RATP, nous aurons seulement 0,4 %.

Les 0,6 % (la différence) sont attribués aux pensions du régime général de la Fonction publique au titre de rattrapage 2008.

**C'EST INADMISSIBLE**

Nous ne pouvons laisser faire ça. Tous à vos stylos pour commencer !!!

Surtout qu'il se peut que cela soit la seule augmentation pour l'année de nos pensions, si l'inflation restait stable !!

**En attendant de se faire entendre de manière plus forte,  
nous vous invitons à signer massivement la pétition,  
et nous la retourner dès que possible.**

***Manifestez votre mécontentement :***

**Ecrivez à la Direction de la RATP à Mme THEOPHILE, 54 quai de la Rapée  
75599 Paris CEDEX 12 ou téléphonez au 01 58 78 21 44**

**Ecrivez au Président de la CRP, M. SYLVESTRE, 201 rue Carnot, 94127 Fontenay  
sous Bois CEDEX ou téléphonez au 01 49 74 72 23**



La revalorisation de notre pension pour l'année 2009 ne sera que de 0,4%.

DE QUI SE MOQUE T-ON ?

Nous exigeons, au moins, une augmentation minimum de nos retraites égale celle du régime général

Nom	Ville et département	Signature

**Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des actions futures qu'il nous faudra sûrement mener.**

A retourner à : USR CGT RATP, 85 rue Charlot, 75140 PARIS Cedex

Le 10/ 04 /09